

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 22 (1998)

Artikel: Quelques procédés de médecine vétérinaire et de pratiques populaires dans le Jura à la fin du XIX et au début du XX siècle
Autor: Charmillot, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES PROCÉDÉS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET DE PRATIQUES POPULAIRES DANS LE JURA À LA FIN DU XIX^E ET AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

Impossible de décrire les méthodes et les traitements alors en vigueur sans remonter dans l'Histoire. Ceci pour une meilleure compréhension de l'imbrication du concept médical et de la mentalité humaine. Parcourons donc rapidement les dédales de la pensée médicale depuis sa naissance. Ainsi nous saisissons mieux la persistance de certaines croyances et traditions populaires.

La connaissance du passé aide à comprendre certaines attitudes d'aujourd'hui

Religion et médecine furent longtemps indissociables. Depuis la plus haute Antiquité et jusqu'à nos jours, des croyances sous des formes diverses, jalonnent l'histoire de la médecine. Ainsi l'étude des protomédecines aide à déchiffrer les réactions instinctives, les attentes de l'homme face à la maladie, l'image qu'il s'en fait, indépendamment de l'ethnie ou du milieu culturel auquel il appartient. N'existe-t-il pas un lien de parenté entre les médecines primitives et certaines thérapeutiques actuelles ? Des attitudes restent vivaces sous le vernis des connaissances de l'homme moderne.

Pour les civilisations primitives, des forces surnaturelles et invisibles envoient la foudre, le tonnerre, le vent, la pluie, les tempêtes, les tremblements

de terre. La cause des *maladies* ? – Des démons entrés dans les corps, envoyés par des esprits maléfiques. Comment se prémunir ? – Par le port d'amulettes, de talismans et autres porte-bonheur appelés aujourd'hui mascottes. Pour toutes les ethnies, la maladie est vécue comme une *punition*. Face à ce fatalisme, seul un homme est susceptible d'entrer en communication avec l'au-delà : le prêtre.

Chez les *Egyptiens*, il pratique la saignée et la trépanation pour évacuer du corps ou du cerveau les mauvais esprits ; il réduit correctement les fractures des membres ; pour preuve : les cicatrices osseuses (cales) de certaines momies. Le prêtre-guérisseur intercède auprès des divinités et fait preuve d'une agilité chirurgicale certaine. Il soigne aussi les animaux.

Les *Hébreux* considèrent la maladie comme un *châtiment*, conséquence d'une souillure. Les grands-prêtres pratiquent l'exorcisme pour chasser les démons, exercice très en vogue en Europe du XV^e au XVIII^e siècle, habitude encore en vigueur de nos jours. Nous y reviendrons plus loin.

Dans le delta du Nil, les Hébreux apprennent les préceptes d'hygiène locale. « L'Eternel parla à Moïse : ordonne aux enfants d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux et qui-conque a une gonorrhée... ». Défense aussi de toucher les cadavres lors d'épidémies ; pas de viande de porc, hôte intermédiaire du ténia de l'homme.

Mythologie

Esculape, en grec Asclépios, fils d'Apollon et d'une nymphe, s'intéresse aux malades et les guérit. Il ressuscite même des morts. Pluton, dieu des enfers, voit d'un mauvais œil le contingent des nouveaux arrivants diminuer. Il s'en plaint à Jupiter – le dieu suprême – qui foudroie Esculape. Par bonheur Esculape a deux filles : Hygie (d'où le mot hygiène) laquelle prévient les maladies et Panacée qui les guérit. Les Asclépiades, prêtres-médecins, adorent Esculape, dieu de la médecine, lui consacrent des cultes et lui vouent des rites. Traitements donc religieux ou théocratiques, voire théurgiques (appel aux esprits).

Contestation en Grèce

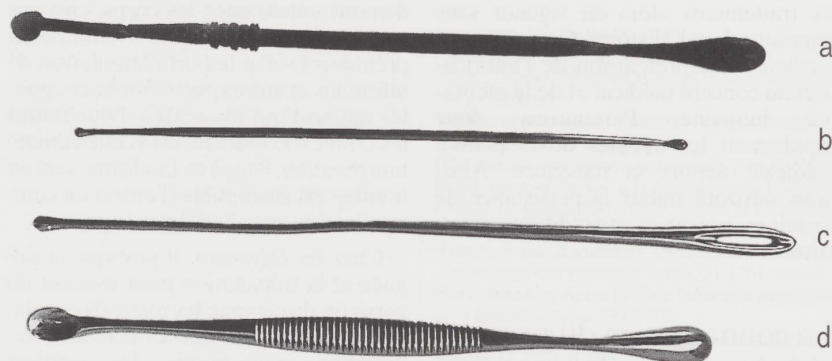
Dès le V^e siècle, des médecines laïques, fondées sur le raisonnement et la philosophie, refusent la méthode théocratique.

Hippocrate (Cos, 460 av. J.-C.), pourtant fils d'un asclépiade, réagit contre les pratiques divinatoires. Il oppose la rationalité aux incantations. Pour lui, les maladies ont une cause naturelle et non surnaturelle, cause que l'on peut étudier et comprendre. Sans ambiguïté il énonce une théorie révolutionnaire : « On n'a pas besoin d'invoquer les dieux pour expliquer la santé et la maladie... Je dis

que le raisonnement est louable, mais qu'il doit toujours être fondé sur un phénomène naturel. » Point de départ : l'observation du malade ; les données cliniques permettent de raisonner, puis de porter un pronostic, donc de prévoir la gravité de la maladie et son évolution ; ensuite d'entreprendre un traitement. A juste titre, Hippocrate est appelé le père de la médecine parce qu'il a foi en la raison, donc foi en l'homme. Il a rationalisé la maladie. Il refuse le concept de fatalité et le rôle des esprits surnaturels. A ses yeux chaque personne est responsable de sa santé en premier lieu par la prévention. La liberté implique donc la responsabilité. Dans son célèbre « Serment » il enjoint aux médecins un code de déontologie humaniste : respect du malade, prise en charge du patient.

Si les Egyptiens évoquent les esprits, les Romains font appel aux morts en toutes circonstances. Le Latium compte des nécromanciens professionnels. Les cartomanciennes, sibylles de notre fin de siècle, ne rappellent-elles pas la Pythie de Delphes ou les oracles grecs et latins ?

En Europe occidentale, pendant les dix siècles du Moyen Age, la préoccupation majeure est simplement de vivre ou plutôt de survivre. Climat d'insécurité générale : dévastations périodiques par les Barbares, luttes des princes, pillages par les bandes de brigands, faim endémique, épidémies, panzooties. Cette époque désigne des boucs émissaires, traque les coupables : lépreux, juifs, sor-



a : curette (à gauche) et sonde (à droite). Instrument de chirurgie trouvé lors des fouilles (1936) à la villa romaine de Vicques. Pragmatiques et rationnels, les Romains donnaient à cet instrument deux fonctions opératoires. Propriété : Musée jurassien d'Art et d'Histoire, Delémont. Photo : M^{me} Eva Racine, préposée aux restaurations.

ciers. Dans l'inconscient collectif, les jeteurs de sorts prennent une telle importance que l'Inquisition se charge de la répression. Procès, tortures, bûcher, tel est le destin de pauvres vieilles femmes souvent veuves, atteintes de troubles psychiques et physiques importants. Dans ce monde menacé et angoissé, l'Eglise est la seule force véritable, la plus solide des institutions humaines ; source de foi et d'espérance, elle donne un sens à la vie. Le passage sur cette terre a pour but de se préparer à l'au-delà. Depuis le péché originel, le mal fait partie de la réalité et la maladie représente l'une de ses mani-

festations. La maladie, châtement ou souillure, prend un sens : elle revêt une valeur de purification, de rédemption. Trait essentiel du Moyen Age : il introduit dans la médecine une dimension absente jusqu'aux XII^e et XIII^e siècles, la charité et la compassion. Hospices et hôtels-dieu voient le jour ; les religieuses y soignent les malades. La scolastique – exercice intellectuel – et l'architecture – songeons à l'édification des églises romanes et des cathédrales gothiques – préparent le raisonnement, point de départ de l'esprit scientifique.

Au Moyen Age, le christianisme lutte contre les pratiques mystérieuses et les

superstitions, legs de l'Antiquité. A Tolède, les officines juives enseignent les sciences occultes et diffusent des grimoires. Le Concile de Trèves, en 1227, interdit ces manœuvres. Or jusqu'à nos jours, les ouvrages aux formules magiques ou maléfiques trouvent des adeptes.

Un favori en médecine vétérinaire

Revenons en arrière. En 641, les Arabes prennent Constantinople; par tradition ils vouent un véritable culte au cheval. Aux connaissances acquises des Perses et des Hindous ils ajoutent les compilations des ouvrages gréco-latins faites par les Byzantins. Lorsqu'ils envahissent l'Espagne et l'Italie en 730, ils apportent tout un bagage de notions éclectiques mais fondées. On doit aux Arabes une parfaite connaissance de l'extérieur du cheval, connaissance encore valable aujourd'hui.

Depuis le haut Moyen Âge et jusqu'à la fondation de la première école vétérinaire (Claude Bourgelat, Lyon 1762), le préposé aux soins des chevaux s'appelle mare(s)chal, du turc mare'h = cheval et shalk = serviteur. Sous les Carolingiens (750-987) il forge, ajuste et fixe les fers; il devient un spécialiste: le maréchal-ferrant. Il soigne pieds et membres. Sous les Capétiens (987-1328) il soigne tout le cheval. Les maréchaux, organisés en corporations, reçoivent de maîtres

arabes ce savoir-faire hippiatrique. Le bétail bovin est laissé pour compte.

Jusqu'à Louis XV, le cheval se voit quasi interdit de travail dans l'agriculture. «La plus noble conquête de l'homme» (Buffon) sert à l'armée, aux suites royales, aux parades et aux transports.

Aux siècles passés et jusqu'en 1950, les Facultés vétérinaires basent presque tout leur enseignement sur le cheval. Etudiants et praticiens transposent sur les autres animaux domestiques.

La Renaissance redécouvre l'Antiquité grecque et romaine. L'homme se place au centre du monde et tente de maîtriser l'univers matériel; le commerce pousse aux découvertes maritimes; l'imprimerie (1448) favorise la diffusion des idées et du savoir; l'ingénieur veut dominer la nature: canaux de navigation, tunnels (dès 1475), véhicules à quatre roues, hauts fourneaux, métiers à tisser, rouets à pédale. La technique focalise l'attention sur l'observation des faits et donne l'impulsion à la physique.

Le mouvement général de remise en question engendre une volonté de réforme de l'Eglise. En 1517, Luther prend la tête des revendications. Il établit une séparation entre philosophie et théologie, entre ce qui relève de la raison et ce qui dépend de la foi. La Réforme favorise la montée d'une pensée laïque, accélère la généralisation d'un esprit critique, amplifie le mouvement de contestation.

Etymologie. Le mot *vétérinaire* vient du verbe latin *vehere*, *tracter*, *tirer une charge*, d'où le substantif pluriel neutre *veterina*: les bêtes de somme; de là découle l'adjectif *veterinarius*: relatif aux bêtes de somme, de bât.

Le raisonnement scientifique des XVI^e et XVII^e siècles sort lentement la médecine de son empirisme et de son inefficacité. Mais pourquoi donc l'art médical moderne et la biologie n'ont-ils pris naissance que deux à trois siècles après les découvertes de l'astronomie (chanoine Copernic: 1473-1543; Kepler: 1571-1630, Halley: 1656-1742); de la physique (Galilée: 1564-1642; Newton: 1642-1727); de l'anatomie (Léonard de Vinci: 1452-1519; Vésale: 1514-1564; le Delémontain Jean Prévôt, professeur à Padoue: 1585-1631)? Deux raisons: les universités continuent de compiler les œuvres de l'Antiquité et mettent en doute les connaissances nouvelles sans les vérifier, d'où la querelle des Anciens et des Modernes; enfin le respect dû aux morts et l'interdiction de disséquer et d'autopsier. Or la médecine se doit d'aller chercher la maladie derrière ou plutôt dans le malade. La science passe du fait expérimental à une loi générale alors que la médecine part de symptômes multiples souvent complexes puis, par déduction et analogie, retient le signe spécifique de chaque

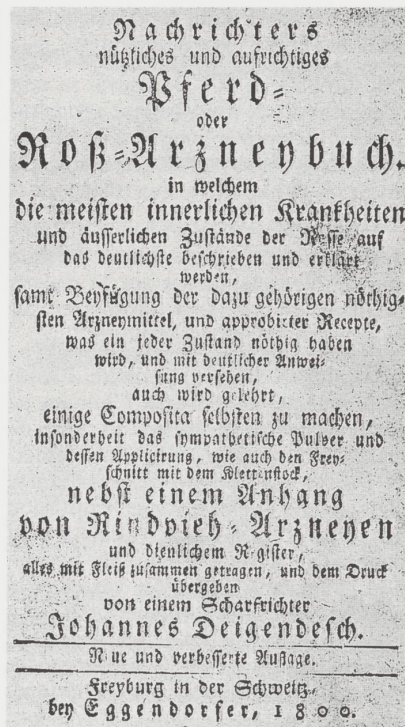
affection. Ensuite, elle groupe le comparable et établit une classification des maladies (la nosologie). Oui, la médecine moderne n'a vraiment démarré qu'au début de la seconde moitié du XIX^e siècle. Certes, si la pensée médicale découle de l'esprit scientifique, elle procède aussi des mentalités. A la veille du troisième millénaire, l'irrationnel reste vivace.

L'histoire de la médecine et l'histoire des idées demeurent étroitement liées. Voilà pourquoi la connaissance du passé aide à comprendre certaines attitudes d'aujourd'hui !

Comment un vétérinaire soignait-il un cheval en 1880 ?

Prenons pour exemple l'appareil locomoteur. Imaginons le cas d'une déchirure d'un tendon ou d'un coup de pied au jarret, sans plaie. Résultat : enflure, douleur, boiterie, inaptitude au travail.

Un messenger se rendait chez le vétérinaire. L'homme de science arrivait en tilbury ou à cheval. Il ordonnait des compresses d'eau froide dans la journée et, pour la nuit, un cataplasme de marne bleue pétrie de vinaigre. But recherché : diminuer l'inflammation par un effet réfrigérant ; durée du traitement trois jours. Puis le vétérinaire revenait ; il faisait sortir l'animal de



Ouvrage de médecine vétérinaire utilisé par les agriculteurs pour soigner les chevaux et le bétail, publié à Fribourg en Suisse, en 1800. Propriété des Archives de la Conférence mennonite suisse. Jeangu, Tamelan

l'écurie. Admettons que la boiterie n'avait pas ou peu diminué. Le thérapeute recherchait alors un effet astringent et préconisait des compresses de

décoction d'écorce de chêne (tanin) ou dispensait un sachet de 100 g d'alun. La paysanne en diluait une cuillerée à soupe dans un litre d'eau froide et obtenait ainsi une solution à 2 ou 3 pour cent qu'elle appliquait toutes les heures (sauf pendant son sommeil), au moyen de bandes de molleton imbibées et ce durant 8 jours. « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles », disait le vétérinaire.

Supposons que la claudication subsistait ; la fermière et son mari continuaient alors les compresses durant une semaine. A l'époque, un cheval coûtait cher car il représentait la seule force de traction de la maison et travaillait plus vite qu'un bovin. Nouvel appel au vétérinaire. Devant la chronicité du cas, il décidait de réactiver l'inflammation ; il distribuait alors un onguent révulsif et ordonnait deux ou trois frictions vésicantes à intervalle de 8 jours. Il avait le choix : pommades à base d'iode, de bichromate de potasse, de mercure iodé, de cantharide, appelées fondants ; liniments à base d'essence de térébenthine, d'euphorbe, de poix, d'huile de croton, le plus souvent mélangés, nommés résolutifs. La surface frictionnée s'enflammait terriblement ; une grande vésicule apparaissait puis une dermatite. Le poil tombait. Sous l'effet de la douleur, le cheval ménageait davantage le membre malade et, pendant ce temps, l'irrigation quasi quintuplée de la région apportait à la lésion quantité d'éléments réparateurs.

Quod ignis non sanat, nihil sanat

Si ces différents traitements s'avéraient inefficaces, l'ultima ratio, le procédé de dernier recours restait la cautérisation. Les Romains disaient à ce sujet : « Ce que le feu ne guérit pas, rien ne le guérit. » Comment se déroulait l'opération ?

Derrière la ferme, le paysan préparait un feu avec beaucoup de braises et, à quelques mètres, un lit de paille. Debout en bordure de sa future couche, le cheval voyait ses quatre paturons affublés d'entraves reliées par une corde. Sur ordre du vétérinaire, deux hommes la tiraient prestement ; les membres se rapprochaient ; le cheval se déséquilibrait ; un autre homme, tirant la queue, versait sur la paille l'animal ligoté pendant que le propriétaire soutenait la tête et la protégeait d'une blessure. Ainsi le praticien pouvait appliquer le feu (opérer une tumeur ou castrer un équidé) sans danger. A l'époque, pas d'anesthésie.

Selon la surface à cautériser, deux sortes d'instruments étaient utilisés : une barre de fer munie d'un manche, terminée soit en pointe, soit en T. Placée dans la braise, chauffée à 900 degrés, l'opérateur l'appliquait sur la peau ; disposé en pointes ou en raies, le feu s'enfonçait jusqu'aux deux tiers du tissu cutané ; les nombreuses cautérisations formaient une figure symétrique. Il s'ensuivait une forte enflure avec sécrétion de sérum puis formation de croûtes. Parfois la

brûlure était activée par l'application d'un pansement ou d'un vésicant. Un bâton muni d'un mousqueton à chaque extrémité, fixé à la bride et à une sangle thoracale, empêchait le cheval de tourner la tête, donc de se lécher. Repos complet durant un mois puis petite promenade journalière, au pas, pendant quatre à huit semaines.

Aux siècles passés et jusqu'au milieu de ce XX^e siècle, nos prédécesseurs appliquaient régulièrement le feu si la friction vésicatoire n'améliorait pas ou peu la pathologie. En particulier lors d'hydropisie des gaines synoviales articulaires et des gaines tendineuses (vessigon, molette, hygroma), de boursite chronique séreuse (éponge, cape), lors de suros ou exostose (éparvin, jarde, jardou, formes), de tumeur molle (capelet fibreux) et boiterie due à une arthrite chronique.

« La douleur est le remède à la douleur »

Proverbe latin

Le séton

C'était une bandelette de coton, de fil ou de chanvre, appliquée sous la peau. Au XVIII^e siècle, les Allemands utilisaient des crins prélevés à la queue et tressés (Haarseil). Le corps étranger provoquait d'abord une inflammation locale très intense, mobilisait donc l'autodéfense grâce à une irrigation accrue de la région et à un apport massif de leu-

cocytes. Cet exutoire avait pour but d'attirer les « microbes » d'un organe important vers la périphérie. Lieux d'élection : le poitrail, le thorax, l'épaule, plus rarement la fesse. Ainsi lors de bronchite ou de pneumonie rebelle, de boiterie chronique de l'épaule (omarthrite) ou de la hanche (coxarthrite), le vétérinaire plaçait cet artifice sous la poitrine, à hauteur de l'humérus ou du fémur. Il suscitait donc une dérivation. Suivait, après deux ou trois semaines, la phase de résolution, c'est-à-dire de disparition progressive, par résorption, du catarrhe ou de l'engorgement invétéré de l'organe malade.

Comment le vétérinaire plaçait-il le séton ?

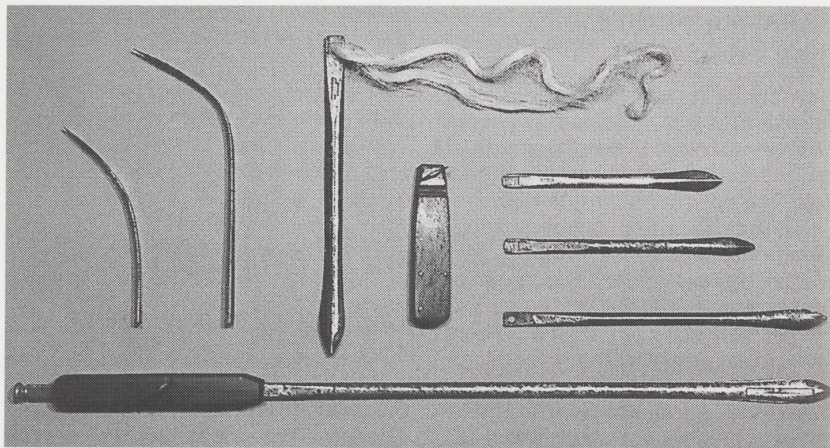
Le cheval restait debout, tenu par son propriétaire et maîtrisé au moyen d'un tord-nez – encore et toujours appelé « pipe » au Jura – fixé(e) à la lèvre supérieure. La douleur engendrée par la torsion et la compression détournait l'attention de l'animal. Le bistouri incisait la peau horizontalement sur une longueur de 3 cm. Une longue et forte aiguille, terminée par une lame lancéolée à forme de pétale de colchique, poussée par la main droite alors que la gauche soulevait la peau et indiquait le trajet, aboutissait 30 cm plus haut et perforait l'épiderme ; tout ceci sans blesser les muscles. Le ruban de tissu était ensuite introduit dans le chas de la lame ;

dans sa marche arrière, elle entraînait le séton hors de l'orifice inférieur. Une longueur de 70 cm permettait de nouer les deux extrémités; s'il était plus court, deux petits bouts de bois, fixés aux terminaisons, l'empêchaient de tomber.

Une abondante suppuration commençait le troisième jour. Toutefois, si le praticien ou le propriétaire jugeait la réaction insuffisante, il imbibait la mèche d'huile de térébenthine. Ainsi il «animait» le séton. Le corps étranger restait en place trois à quatre semaines. Tous les jours, le paysan (ou plutôt son épouse car j'imagine que l'homme tenait le cheval) nettoyait avec de la «goutte» les deux ouvertures puis pressait la peau sur le trajet; ainsi il favorisait l'écoulement. Bref il assurait un drainage continu. «Pus bonum et laudabile!», disaient les Romains. (Bon et louable pus). Autre indication: après friction vigoureuse d'onguent vésicatoire, une éponge kysteuse du coude était ponctionnée au fer rouge. En cas de récurrence, un séton animé traversait l'hygrome.

L'abcès de fixation

Il visait le même but: obtenir une très forte inflammation, une mobilisation des globules blancs et une formation abondante de pus. Une injection sous-cutanée de 10 millilitres d'huile de térébenthine déclenchait le processus. Résultat: un énorme abcès. Lieux de



Set de six aiguilles à sétons. Londres, 1829. Sammlung Dr. Wentges, Aschheim bei München.

prédilection: la base du poitrail, la pointe de l'épaule ou de la hanche. Après parfaite maturation, l'abcès était ouvert. Il en sortait alors un demi à deux litres de pus. Un grand volume rendait le pronostic favorable.

La saignée

Presque tombée dans l'oubli de nos jours, cette opération consiste à ouvrir une veine pour en extraire du sang. Au siècle dernier surtout, mais aussi durant la première moitié de celui-ci, elle était fréquemment pratiquée par les vétérinaires et les éleveurs. Indications majeures: toute maladie inflammatoire à caractère

suraigu ou aigu, soit le coup de sang, la fourbure, la congestion pulmonaire, l'échauboulure, mais aussi une forte fièvre lors de pneumonie ou de mammites colibacillaires.

Les instruments utilisés s'appelaient flamme, trocart et lancette. Les vétérinaires et certains agriculteurs avisés maniaient de préférence cette dernière, formée d'un petit manche terminé latéralement par une lame triangulaire. Le trocart, malgré un diamètre de 5 à 8 mm, se voyait souvent obstrué par un caillot, d'où une saignée insuffisante.

Chez le cheval (trop) bien avoiné, le coup de sang (hémoglobinurie) survenait de préférence à la reprise du travail, après un ou plusieurs jours de repos et

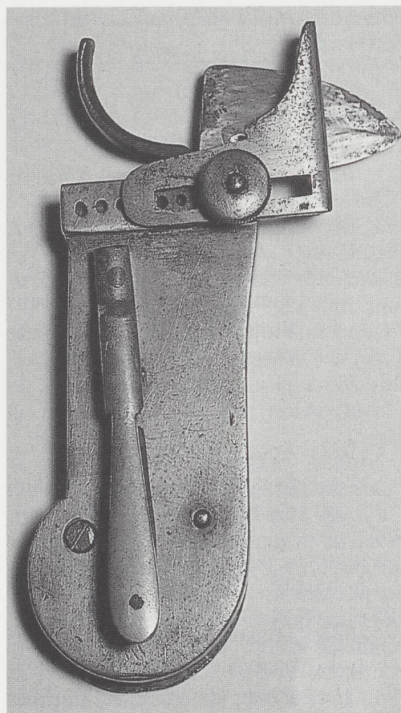
par temps plutôt frais. Les Suisses alémaniques parlaient de « Montagskrankheit ». Le débardeur, le voiturier entaillaient illico les ars et (ou) le moignon de la queue tronçonnée au moyen de leur couteau militaire.

Une « bonne saignée » consistait à « tirer » 5 à 6 litres de la veine jugulaire. Une cordelette, tendue à la base de l'encolure, rendait le vaisseau plus saillant. Des ciseaux coupaient les poils sur quelques centimètres; puis désinfection de la peau avec de la teinture d'iode ou de la goutte; enfin le coup sec d'un court bâton sur le dos de la lancette faisait jaillir le sang dans une « seille » à traire. Ainsi était contrôlée la quantité récoltée, versée ensuite dans l'auge des porcs tout émoustillés par l'odeur et la température d'un aliment inhabituel. Une épingle à tête traversait les lèvres de la plaie pincées entre deux doigts; un bout de fil ou un crin, prélevé à la queue et tourné en huit autour des extrémités de l'aiguille, fermait l'ouverture et empêchait l'hémorragie. Trois jours plus tard le propriétaire enlevait l'épingle.

Souvent si une génisse ou une jeune jument trop grasse revenait en chaleur, le prélèvement de cinq litres de sang avant la saillie, la rendait portante (gestante). Je l'ai expérimenté.

La saignée préventive consistait à tirer 3 à 4 litres juste avant la remise au travail d'une poulinière sujette au coup de sang, ceci en particulier après quelques jours de repos dû à la mise-bas.

Chez l'homme, la saignée capillaire portait sur les petits vaisseaux périphériques; elle se pratiquait à l'aide de sangsues ou de ventouses scarifiées. D'où une influence locale seulement.



Flamme réglable pour pratiquer les saignées aux chevaux et aux bovins. Allemagne, deuxième moitié du XIX^e siècle. Sammlung Dr. Wentges, Aschheim bei München.

L'obstruction du feuillet

Des lamelles, semblables aux feuillets d'un portefeuille, tapissent la muqueuse du troisième des quatre estomacs des ruminants. Leur fonction physiologique consiste à résorber les liquides pour ne livrer à la caillette que des aliments plus ou moins asséchés, susceptibles d'être attaqués par les sucs de la digestion dite chimique.

Des aliments peu hydratés, des abreuvements trop espacés et la résorption du maigre volume liquide provoquaient un engouement. Emploi de l'imparfait car la maladie – fréquente jusqu'aux années 1970 – a disparu pour deux raisons: la mise à la retraite des hache-paille et des coupe-racines, en deuxième lieu la généralisation des abreuvoirs automatiques. Et pour cause! Cette obstipation opiniâtre du feuillet stoppait la digestion, arrêta la production lactée, amaigrissait la vache et induisait en une douzaine de jours une auto-intoxication puis l'abattage d'urgence ou la mort.

A l'époque, chaque paysan préparait tous les matins d'hiver le « Kurzfutter », c'est-à-dire de la paille réduite en fétus, mélangée de petits morceaux de betteraves concassées. Les bovins en raffolaient.

Deux fois par jour le cheptel s'abreuvait à la fontaine. Ce petit déplacement permettait à l'éleveur d'observer l'arrivée d'une chaleur ou le début d'une boiterie. Une vache en œstrus était chevauchée par une autre;

résultat : deux bêtes n'avaient pas bu pendant 24 heures. D'où manque de liquide et constipation. Le peu d'excréments expulsés – très durs et noirs – prenait la forme d'une petite pile d'assiettes ; dans l'estomac, les lamelles occupaient les interstices. Souvent de la muqueuse se détachait et adhérait aux fèces. Triste, la malade regardait sans voir ; son mufle était sec, ses cornes et ses oreilles froides ; la peau collait aux côtes ; les yeux enfoncés dans les orbites annonçaient la déshydratation, l'épuisement.

A la cuisine, des heures durant, la paysanne s'activait à la cuisson de grosses marmites de graines de lin. Au moyen d'une bouteille, le paysan faisait ingurgiter à la patiente, trois fois par jour, 5 litres de cette décoction mucilagineuse, dans le but de ramollir les selles.

Que de remèdes pour activer la digestion : café-pomme (7 + 3 dl), – pomme-de-terre, – gentiane, thé de menthe, de sauge, de camomille, d'absinthe, additionné d'acide chlorhydrique.

Et pour réchauffer l'animal : bouchonnements de vinaigre chaud au moyen d'un torchon de paille, frictions d'alcool camphré (danger d'odeur pour la viande !) ou de « Vorschütz » sur le dos et les flancs, puis mise en place d'une couverture, préalablement tempérée sur le dos de la voisine ; à l'intérieur : vin tiédi, infusions de tilleul, d'anis, de cumin, de fenouil.

Agissaient comme purgatifs : des décoctions de son, plusieurs litres de lait bien sucré ou mieux encore (car très riche en graisses et en protéines) du colostrum si, ô heureuse coïncidence ! une autre vache venait à vèler ! Et comme laxatif : l'huile de ricin ou le sel de Glauber.

L'amputation de la queue du cheval

Interdit en Suisse depuis environ 50 ans, l'écourtage se pratiquait sur tous les *chevaux de trait*. Il est encore en usage en France aujourd'hui. Si le poulain était jugé apte à l'élevage, il était « tronçonné » (terme utilisé dans le Jura) au moment du sevrage, c'est-à-dire à la mise en crèche à l'approche de l'hiver. Ainsi pas de mouches sur la plaie.

Enfant, j'assistais à l'opération. A l'aide de ciseaux courbes, papa coupait les crins à la base du tiers supérieur. Avec de la ficelle de fouet, il exécutait un garrot. La « pipe » fixait l'attention du poulain attaché très court. L'oncle posait un bout de planche sous la queue, tenait un grand couteau à viande deux centimètres en-dessous de la ligature et, d'un violent coup de massette, frappait le dos de la lame. La queue tombait, l'arrière-main s'élevait ! Puis, une broche à char, rougie dans le « potager », cautérisait la plaie et coupait l'hémorragie. Enfin un peu de teinture

d'iode évitait le tétanos. Retrait du garrot deux heures plus tard.

Si l'éleveur le lui demandait, le vétérinaire courtaudait au moyen d'un coupe-queue, instrument assez semblable à une énorme cisaille.

Pourquoi écourter la queue du cheval de trait ? Cette mode répondait à plusieurs critères : le courtaud paraissait plus large, plus lourd, plus trapu ; en Suisse comme en France (race Cob), le cheval d'artillerie devait être « tronçonné » ; gain de temps car plus besoin de démêler les crins.

L'huile de foie de morue

Ô malheureux enfants de la génération 1930-1940, martyrisés par ce liquide alors brun-foncé, à l'odeur de poisson pourri, visqueux comme une mélasse, mi-rance, dont la simple vue du flacon déclenchait des éructations, et dont l'appréhension et l'hésitation à déglutir une cuillerée à soupe avant les repas nous ont valu des gifles puis marqué certains d'entre nous de la phobie des fruits de mer et de rivière !

Extraite du foie de *Gadus Morrhua*, l'huile de foie de morue officinale, aujourd'hui épurée et raffinée, de couleur ambrée jaune-claire, de saveur spéciale mais non rance, présente une composition très complexe : acides gras insaturés facilement assimilables, glycéro-phosphates, lécithine, matières minérales (chlore, brome, iode, phosphore, etc.), acides organiques, vitamines A et D₃.

Pendant la guerre, cette source de vitamines devait prévenir, chez les enfants, le rachitisme. Dieu sait combien l'état de fraîcheur de ce liquide repoussant laissait à désirer, combien la déperdition de vitamines par oxydation s'effectuait rapidement ! Bref si cet aliment n'avait pas ou peu de valeur prophylactique ou thérapeutique, il a contribué à forger notre volonté !

Revenons à nos moutons. L'huile de foie de morue dite vétérinaire n'a jamais été considérée comme un médicament mais comme un complément reconstituant, vendu par les associations agricoles et les négociants en denrées pour animaux. Au siècle passé et jusqu'aux années 1970, les agriculteurs l'utilisaient couramment. En premier lieu pour un apport supplémentaire en vitamines A et D₃ lors de l'affouragement de betteraves, ensuite, à titre préventif, contre le météorisme ou gonflement de la panse par les gaz de fermentation après ingestion de trèfle ou de luzerne ; à titre curatif surtout, quand la vache rentrait « gonfle » (gonflée), l'agriculteur lui en avalait péniblement un litre car l'animal aussi se défendait et rotait. Les corps gras ont la propriété de réduire la tension superficielle des bulles de gaz ; les éructations diminuaient la flatulence.

Autre indication : l'usage externe de l'huile de foie de morue. Appliquée deux fois par jour sur les plaies cutanées, les brûlures, les ulcères, les escarres, giclée à l'aide d'une poire en caoutchouc dans la cavité d'un abcès

vidé, elle s'utilisait à bon escient chez tous les animaux domestiques. En effet, ses corps gras nourrissaient les tissus, favorisaient la croissance de jeunes cellules, entravaient la multiplication des bactéries aérogènes par suppression de l'oxygénation, formaient un film protecteur contre les impuretés, empêchaient le dessèchement des croûtes, évitaient donc les démangeaisons, le grattage et le léchage. La vitamine A stimulait l'autodéfense des tissus épithéliaux.

Aujourd'hui l'huile de foie de morue n'est plus affouragée ; suractivée par l'adjonction de vitamines synthétiques, elle entre dans la composition d'aliments à base de farine de lin et de pomades, recommandées pour des plaies atones peu enclines à la cicatrisation.

La castration

Cette intervention remonte à l'époque de la domestication des différentes espèces animales. Les Romains castraient les chevaux par ablation des testicules et application de casseaux, méthode encore en vigueur dans toute l'Europe jusqu'en 1960 ! Ils stérilisaient truies et chèvres et transformaient les coqs en chapons. Au Moyen Age, les Arabes pratiquaient par le flanc l'ablation des ovaires à des juments. Idem chez les vaches en France dès la Renaissance. Quant à Pierre Charlier (1760), vétérinaire de la région de Soissons, il

procéda par perforation vaginale, technique rapide, simple, encore actuelle pour vaches et juments.

Chez les deux sexes, l'excision des gonades élimine de l'élevage les mauvais sujets (sélection), supprime la fonction et l'exaltation génésiques, augmente l'appétit, favorise l'engraissement et la qualité de la viande, diminue le tempérament, atténue l'instinct dominateur et bagarreur, rend donc plus docile.

L'exérèse des testicules annihile l'odeur d'urine dans la chair du verrat, du bouc et du bélier.

La nymphomanie s'élimine par la suppression des ovaires. Au début de ce siècle, la castration d'une vache taurelière (dite « russe » dans le Jura) se pratiquait régulièrement en Suisse alémanique mais peu dans notre région. Étonnant car l'opération prolongeait la lactation et l'animal prenait du poids. Seuls des ressortissants de l'Ancien canton me demandaient de castrer des vaches nymphomanes ou de bonnes laitières cachectiques. Bien que le résultat lactaire et pondéral fût flatteur, cette opération peu coûteuse (50 à 60 francs il y a 30 ans) n'est plus pratiquée.

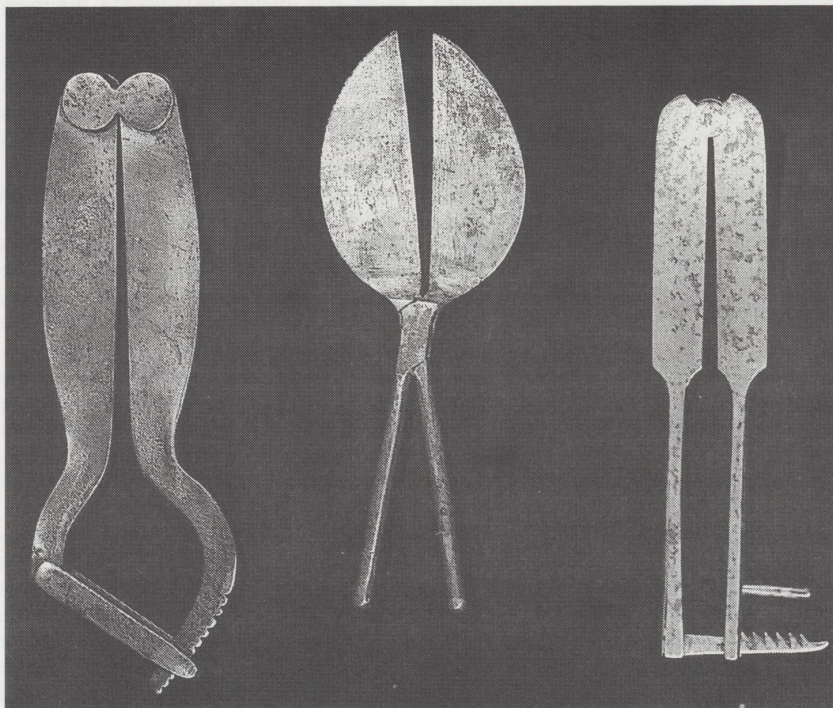
Les mâles de l'espèce bovine destinés au joug n'étaient châtrés qu'à douze voire quinze mois. Ainsi ils acquéraient une taille et une puissance musculaire impressionnantes. Certains dépassaient la tonne. Pour éviter l'usure des onglons, le maréchal appliquait des fers spéciaux aux bœufs.

Au siècle passé et jusqu'à la fin de la dernière guerre, la castration des chevaux revêtait une importance considérable dans notre région d'élevage alors intensif. Selon les dires de feu le vétérinaire François Choquard, une centaine de poulains étaient châtrés en une jour-

née au village de Chevenez en 1943. Les éleveurs se rassemblaient chez un propriétaire. Deux équipes de six hommes, stylés par le praticien, entravaient l'un après l'autre les candidats à l'opération, les couchaient sur le flanc gauche, ramaient et maintenaient le membre pos-

térieur droit à hauteur d'épaule, désinfectaient le scrotum avec une solution de lysol ou de la teinture d'iode. Le chirurgien passait d'un lit de paille à l'autre. D'une incision jaillissait un testicule. Aussitôt un aide aux bras noueux emprisonnait le cordon dans un casseau – sorte de pince en V formée de deux morceaux de frêne identiques, tenus ensemble à une extrémité par une ficelle, à l'intérieur munis d'une pâte de sulfate de cuivre (vitriol bleu) –. L'homme rapprochait l'autre bout des bois, les pressant de toutes ses forces à l'aide d'une tenaille ad hoc. Lestement un autre les ficelait. Puis le vétérinaire tranchait le cordon. Ainsi pour l'autre testicule. La compression du funicule et des vaisseaux, pris en sandwich, entraînait une nécrose puis une gangrène sèche. Casseaux et moignons tombaient une dizaine de jours plus tard. Désentravé, le poulain se relevait en sueur; il titubait, étourdi par la douleur et par l'immobilisation forcée.

La journée se passait dans la bonne humeur générale. Un peu d'émotion se lisait sur le visage de l'un ou l'autre propriétaire quand arrivait le tour de ses poulains. Son lot terminé, c'était le défoulement. Il se trouvait toujours un gars pour orienter les propos vers les plaisanteries les plus salées et un autre pour raconter des histoires dans lesquelles les organes, dont le vétérinaire s'occupait, tenaient une grande place. Au milieu de la matinée et de l'après-midi quelques dames arrivaient, une



Pincettes à castrer les chevaux. Angleterre, début du XIX^e siècle. Sammlung Dr. Wentges, Aschheim bei München.

corbeille au bras, et distribuaient un verre de rouge ou un « calice » de pomme.

Assistant en 1960, j'ai vu feu Léon Quenet utiliser les casseaux. Depuis une quarantaine d'années, ils ont disparu. Un émasculateur, tenu serré deux à trois minutes, écäche les cordons. Intervention simplifiée ; en outre la narcose remplace les entraves.

Taurillons et jeunes béliers étaient châtrés debout au moyen de la pince de Burdizzo. Les mâchoires, larges et arrondies de l'instrument, écrasaient l'un après l'autre les cordons. Privés d'irrigation, les testicules dégénéraient en quelques semaines. Cette opération non sanglante se pratique toujours dans les pays du sud et tropicaux car elle évite l'infection. Chez nous aujourd'hui, un élastique posé au-dessus des gonades, coupe l'arrivée du sang ; les glandes s'atrophient.

Les cataplasmes

Ces préparations médicinales pâteuses, appliquées sur la poitrine ou le long d'un membre pour combattre une infection, ne s'utilisent plus aujourd'hui. Que de précieux services les cataplasmes n'ont-ils pas rendus !

Dans une grande marmite, la fermière cuisait de la graine de lin ou des fleurs de foin additionnées d'eau. Quand la bouillie avait atteint la consistance voulue, elle la versait dans un

sachet ou l'enfermait entre deux linges et déposait ce « maillot » très chaud sur la partie enflammée. Une couverture de flanelle maintenait la chaleur. La dilatation des vaisseaux favorisait l'élimination des agents et particules infectieux, accélérât la résorption des liquides et stimulait l'apport sanguin de matériaux réparateurs. Plusieurs fois par jour la paysanne renouvelait les compresses car seule une haute et constante température les rendait efficaces. Ces fomentations humides hâtaient aussi la maturation des abcès et activaient la résolution des épanchements. Elles portaient le nom d'émollients ou d'adoucissants car elles calmaient la douleur.

Si un membre de l'animal était enflammé, la fermière enfermait la jambe dans un bas de laine ou dans le tuyau d'un vieux pantalon fermé à son extrémité inférieure, y versait la masse épaisse, puis couvrait le tout d'une bande de molleton.

Les sinapismes

Lors de pneumonie ou de péritonite, les cataplasmes devaient agir en profondeur. La farine de moutarde remplaçait alors la graine de lin. Effet révulsif et vésicatoire de ces enveloppements froids ou légèrement tièdes, posés sur les côtes ou les flancs. But recherché : une brûlure de dérivation. Parfois les poils ne repoussaient plus. Les envelop-

pements à base de moutarde s'appelaient sinapismes.

Les dieux font place à un Dieu

De temps immémorial, l'homme dans sa détresse s'est adressé à des puissances supérieures ; il y a 4000 ans, le peuple juif s'est tourné vers un seul Dieu, le Créateur ; depuis toujours l'être humain a offert des prières, des sacrifices, des rites et, en guise de reconnaissance, des objets divers. A l'époque gallo-romaine (- I à fin du IV^e siècle), les sources de la Seine attiraient des foules avides de guérison car la déesse Sequana rendait l'eau divine et curative. Les fouilles archéologiques de cette dernière décennie ont mis à jour un sanctuaire entouré de boutiques. Les marchands du temple vivaient déjà de la vente d'ex-voto exhumés depuis peu. Aujourd'hui encore et partout dans le monde, les sources thermales regorgent de clients.

Depuis deux millénaires, les pèlerins expriment à Dieu leur confiance et leur espoir. Le plus souvent ils passent par des intercesseurs : la Vierge ou les Saints. Chaque année cent mille marcheurs de toute l'Europe se rendent à Compostelle, attirés par les reliques de saint Jacques le Majeur. Et chez nous, plusieurs siècles durant, Bonfol a vu défiler le vendredi de l'Ascension quantités de paysans ajoulots, alsaciens et



En reconnaissance pour la guérison d'une vache. Ex voto, fin du XVIII^e siècle; chapelle du Vorbourg.

Photo: M^{me} Eva Racine, Delémont

francs-comtois. Original et sympathique, ce saint Fromont, protecteur des animaux, créatures du Bon Dieu! Au siècle passé, devant l'impuissance de la médecine, la prière restait l'ultime recours pour conjurer les épizooties et les zoonoses.

Dans nos vallées, au XIX^e siècle, la superstition et l'occultisme étaient vivaces. Un sort accable encore de

temps en temps, dans certains villages, une personne ou des animaux. Un religieux est alors appelé; de son rituel il tire des prières de libération; le maléfice s'efface... Je fus plus d'une fois témoin de situations invraisemblables.

Sollicités aussi les «faiseurs de secrets». Unanimes ils déclarent détenir une ou des formules d'essence uniquement religieuse, reçues et données gra-

tuitement; tous affirment ne guérir que par la foi et la prière. Très sceptique au début car de formation scientifique, je dois admettre la véracité et l'efficacité de certains secrets. Des clients, humains et animaux – affectés d'eczémas chroniques, traités durant des mois par des spécialistes en dermatologie – ont vu leur mal disparaître en une dizaine de jours, après consultation d'un diseur de secret.

Autre cas: une enfant d'une année et demie grimpe sur un tabouret et appuie son avant-bras sur une plaque chauffante; la peau reste partiellement collée; cette fillette ne pleure plus dès l'instant où la prière est demandée par téléphone, ni lors des nombreux changements de pansements. Dans des étables et des écuries, je fus le témoin oculaire d'arrêts spontanés et définitifs d'hémorragies par un bénéficiaire de charisme. Auto-suggestion, phénomènes psychiques? Non! puisque des bébés et des animaux guérissent par enchantement.

Le passé éclaire le présent; le présent et l'avenir plongent leurs racines dans le passé.

Dr Bernard Charmillot
Delémont